Programme de Formation

L'IA au service du BTP

Organisation

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans, dirigeants et salariés des TPE/PME du bâtiment souhaitant utiliser l'intelligence artificielle dans leur activité.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes de l'IA générative et savoir l'utiliser pour gagner en efficacité dans les tâches professionnelles.

Description

½ journée (4 heures) ; Module 1 : Les fondamentaux de l'IA pour le BTP : Panorama des outils IA : ChatGPT, Mistral AI, Perplexity ; Cas d'usages concrets : BTP & gestion de chantier ; Confidentialité, RGPD et sécurité des données ; Module 2 : Devis & chiffrage intelligent : Structuration par IA ; Ajout des prix personnalisés ; Personnalisation selon le client ; Analyser la rentabilité d'un chantier : calcul des marges ; Module 3 : Création de contenu vidéo chantier : Réaliser une vidéo « avant/après chantier » ; Tournage : les 5 plans essentiels ; Montage avec CapCut + voix off ; Valoriser son entreprise artisanale : Génération d'un script de présentation par IA ; Création de visuels animés ; Ajout de sous-titres automatiques

Prérequis

Maîtrise courante des outils numériques et d'un navigateur internet.

Modalités pédagogiques

Utilisation du logiciel de visioconférence TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions ; Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté ; 70 % de pratique sur vos propres besoins ; 30 % de théorie utile et contextualisée ; Études de cas concrets issus du BTP

Moyens et supports pédagogiques

Ordinateur connecté à internet ; assistant IA ; exemples de prompts ; fiches pratiques ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr